

on le trouve. J'avais donc pensé que M. Octave Longuet, ayant intérêt à faire disparaître l'enfant, était le coupable. J'ai reconnu que je m'étais trompé.

—Ah !

—M. Octave Longuet, —si c'est réellement son nom, —ne savait pas dans quelle position vous étiez le jour où il a quitté Paris, si brusquement que son départ ressemblait à une fuite. En somme, il vous a lâchement abandonnée.

—Oui, lâchement abandonnée, répéta tout bas la jeune femme.

—Cependant, reprit Morlot, il paraît qu'il avait pour vous une affection sincère.

—Hélas ! c'est parce que j'ai cru qu'il m'aimait qu'il m'a fait consentir à un mariage clandestin. Je ne cherche pas à m'excuser, j'ai été coupable ; je devais réfléchir, voir le danger et le fuir. Il m'a perdue, je lui dois mon malheur ; mais je lui pardonne.

—Ecoutez, madame, si j'en crois ce qui m'a été dit, il n'est pas aussi coupable qu'on pourrait le supposer.

—Oh ! je le suis plus que lui, je viens de vous dire pourquoi.

—Ce n'est pas volontairement qu'il vous a abandonnée.

—Je n'en sais rien.

—Subitement rappelé de Paris, il a dû partir sans avoir le temps de vous voir et de vous prévenir.

—C'est possible et je veux bien le croire.

—Aimez-vous encore ce jeune homme ?

—Pourquoi me faites-vous cette question ?

—J'ai besoin de savoir...

—Eh bien, monsieur, j'ai oublié l'homme pour ne me souvenir que du mal qu'il m'a fait. J'ai fermé mon cœur à tout autre sentiment que celui de mon pauvre enfant.

—En ce cas, je n'hésite plus à parler. Il n'y a pas encore deux mois de cela, M. Octave Longuet est revenu à Paris.

La jeune femme resta impassible.

—Croyant vous retrouver au magasin de la rue Montmartre, il s'y est présenté, continua Morlot. On lui a dit ce qu'on savait ; que vous aviez quitté la maison pour ne pas subir l'affront d'être renvoyée ; que vous étiez allée cacher votre honte avenue de Clichy, au fond des Batignoles, qu'au bout de quelque temps vous aviez de nouveau changé de domicile et que, depuis, on ignorait absolument ce que vous étiez devenue.

Le jeune homme apprit tout cela avec une vive surprise et une véritable douleur, paraît-il. Comme on lui reprochait sévèrement sa conduite envers vous, il convint qu'il avait des torts, et il ajouta qu'il était désolé de ne pouvoir les réparer.

—Trop tard ! murmura Gabrielle.

—Bref, il prétendit qu'il vous aimait réellement, qu'il ne vous avait pas abandonnée, qu'il regrettait vivement le mal qu'il avait fait et que ce serait le remords de toute sa vie.

—Alors il habite actuellement à Paris ? demanda Gabrielle.

—Non, il a déclaré que, n'étant venu à Paris que pour vous, il allait repartir immédiatement. Du reste, il n'a point dit ni ce qu'il faisait, ni où il demeurerait habituellement.

—Je le regrette.

—Pourquoi ?

—Je vous aurais priée d'aller le trouver et de lui dire : " La pauvre Gabrielle, que vous avez connue, n'est pas morte encore ; mais vous avez brisé sa vie ; oubliez-la tout à fait, elle souhaite que vous soyez heureux, et je vous apporte son pardon ! "

Morlot était très-étonné qu'elle restât si calme et si froide. Il ne put s'empêcher de le lui dire.

—C'est ainsi que je dois être, répondit-elle en secourant la tête, je ne veux plus penser qu'à mon enfant. Excepté pour lui mon cœur est mort.

L'agent resta un moment silencieux.

—Au fait, dit-il, vous avez peut-être raison. Maintenant, je vais vous parler d'Orléans.

Elle fit un brusque mouvement.

—Vous êtes allé à Orléans ?

—Oui. Mon devoir était d'aller partout.

—Soit. Qu'avez-vous appris à Orléans ?

—Concernant le véritable but de mes recherches, rien.

—Oui, toujours rien, soupira-t-elle.

—Madame, reprit Morlot d'une voix grave et triste, j'ai une mauvaise nouvelle à vous apprendre.

—Je vous écoute, monsieur, de quoi s'agit-il ?

—Je vais certainement vous faire de la peine ; pourtant, il faut que vous sachiez...

—Eh bien, parlez ; vous savez que vous pouvez tout me dire.

—Votre père est mort.

—Mon père est mort ! s'écria-t-elle, en se redressant sur ses jambes d'un seul mouvement.

Le regard fixe, les bras pendants, elle resta un instant immobile, comme pétrifiée. Puis sa poitrine se souleva, elle appuya une de ses mains sur son cœur et retomba lourdement sur son siège, en faisant entendre un sourd gémissement.

Morlot vit deux grosses larmes descendre le long de ses joues pâles.

—Mort, mort ! reprit-elle d'une voix étranglée ; mon pauvre père ! Et je ne sais pas, je ne saurai jamais s'il a eu, à sa dernière heure, une pensée pour sa malheureuse fille ?

Elle couvrit son visage de ses mains et, ne pouvant les retenir plus longtemps, ses larmes inondèrent ses joues.

Morlot respecta sa douleur et la laissa pleurer.

Au bout de quelques minutes, s'étant calmée, elle essuya sa figure et ses yeux.

—Je croyais n'avoir plus de larmes, dit-elle ; je ne pensais pas non plus que je pusse éprouver de nouvelles douleurs. Il paraît qu'il y a encore place dans mon cœur pour la souffrance ! Il est vrai qu'il s'agit de mon père... J'ai été saisie brusquement ; je m'attendais si peu à ce malheur ! J'aurais voulu être près de lui à son dernier moment pour l'embrasser et lui demander pardon. Et pourtant, je sens que je ne pouvais pas le revoir. Hélas ! il m'aurait repoussée et peut-être maudite !

Je suis très affligée, monsieur ; mais, n'importe, vous avez bien fait de ne pas me cacher la mort de mon père.

—Dans votre intérêt, je devais vous l'apprendre. Votre père possédait une petite fortune, vous avez votre part d'héritage à recueillir.

—Non, non, répliqua vivement la jeune femme, je ne veux rien, je ne réclame rien.

—Permettez-moi de vous dire...

—Non, vous dis-je, l'interrompit-elle, plutôt que de revoir ma belle-mère, je préfère lui laisser tout ce que possédait mon père. D'ailleurs, mon travail me suffit, car je sais me contenter de peu.

—Soit. Mais si désintéressée que vous soyez, vous ne devez pas renoncer à la petite fortune qui vous appartient légitimement. Je m'empresse de vous dire que vous n'avez nullement besoin de vous adresser à votre belle-mère. Je sais qu'après avoir eu beaucoup à vous plaindre d'elle, il vous serait pénible de la revoir ; mais cela n'est pas nécessaire. La maison de votre père a été vendue. Madame Liénard a touché sa part de succession, et la somme qui vous revient, à vous, est déposée chez un notaire. C'est à ce notaire seul que vous aurez affaire. Je l'ai vu, il vous attend.

—Ainsi, vous me conseillez de réclamer ?

—Certainement. Songez à votre enfant que vous retrouverez un jour.

Gabrielle hésitait encore. Ces dernières paroles achevèrent de la décider.

—Vous avez raison, dit-elle ; ce que je ne ferais pas pour moi, je dois le faire pour mon enfant. Mais, continua-t-elle, je n'entends rien à ces sortes de choses, il doit y avoir des formalités à remplir, je vais me trouver très-embarrassée.

—Ne vous ai-je pas dit que vous pouviez compter sur moi en toutes circonstances ?

—Alors vous m'aidez de vous conseils ?

—Oui, et si vous le voulez, je vous accompagnerai à Orléans.

—Je n'aurais pas osé vous le demander ; merci, dit-elle.

Et une seconde fois elle lui tendit sa main.

—Vous aviez raison tout à l'heure en disant que je n'étais plus seule, isolée dans Paris, reprit-elle ; j'accepte avec reconnaissance l'amitié que vous êtes venu m'offrir. Hélas ! je sens que j'ai besoin d'être protégée. Eh bien, oui, soyez mon ami. A partir de ce moment je vous donne toute ma confiance.

Morlot ne put que serrer la main de Gabrielle. Mais sa joie était grande. Il devait être aussi très-ému, car il passa rapidement sa main sur ses yeux pour faire disparaître une larme.

Un instant après, il prit congé de la jeune femme.

Ils avaient décidé qu'ils partiraient le surlendemain pour Orléans.

Quinze jours plus tard, Gabrielle quittait la Cité des fleurs pour aller habiter rue Guénégaud dans une maison voisine de celle où demeurait l'inspecteur de police. C'est ce dernier qui avait loué, au nom de madame Louise, le logement qui se composait d'une chambre à coucher, d'une petite salle à manger et d'une cuisine. Le mobilier avait été acheté par la jeune femme, en compagnie de madame Morlot, chez un marchand de meubles du voisinage.

Gabrielle avait touché la somme de quarante-deux mille francs chez le notaire d'Orléans.

Sur le conseil de Morlot, et par ses soins, la presque totalité de cette somme avait été convertie immédiatement en titres nominatifs trois pour cent de la dette publique.

La jeune femme avait juste douze cents francs de rente. Pour une autre c'eût été peu, pour elle c'était beaucoup. Elle n'était plus obligée de travailler pour gagner son pain quotidien et elle se trouvait pour toujours à l'abri de la misère.

—C'est toujours ça ! se disait l'agent de police.

Et il se frottait les mains.

Le brave homme était content.